Une adresse pour chacun, un avenir pour tous

Nos valeurs éthiques

La culture d’entreprise 3F repose sur des valeurs et des principes éthiques forts. Nous affichons nos engagements, au travers de politiques qui s’appliquent à toutes les sociétés 3F, ainsi qu’à l’ensemble de nos parties prenantes dans les relations d’affaires que nous entretenons avec elles.

LES ENGAGEMENTS DE 3F

•La **charte de déontologie 3F** s’inscrit pleinement dans celle d’Action Logement.

Elle définit les principes et les valeurs auxquels les sociétés 3F adhèrent et guide chaque salarié et chaque mandataire social, dans la pratique quotidienne de son activité professionnelle.

L’**intégrité**, la **neutralité**, la **confidentialité**, l’**écoute** et la **rigueur professionnelle**, constituent des valeurs fondamentales de notre groupe.

•Le **code de conduite anticorruption 3F** détaille et illustre les différentes situations de corruption et les comportements attendus, avec une attention particulière sur les cadeaux, les invitations, le mécénat et le sponsoring. Il s’applique aux salariés, aux mandataires sociaux ainsi qu’aux membres des conseils d’administration des sociétés 3F.

L’intégrité vis-à-vis de l’entreprise et dans nos relations d’affaires passe par un rejet de la corruption sous toutes ses formes, l’évitement des conflits d’intérêt, le respect du droit de la concurrence et la protection de notre patrimoine et de nos ressources.

CHARTE RÉGIONALE ÎLE-DE-FRANCE

La Région Île-de-France est l’une des collectivités les plus impliquées financièrement aux côtés d' **Immobilière 3F** et de **3F Seine-et-Marne** dans la mise en œuvre d'une stratégie forte de développement de l’offre de logements sociaux en Île-de-France.

Ce partenariat va au-delà de l’aide financière mise en œuvre ; les sociétés 3F s'engagent sur les principes posés par la Région pour l'utilisation de ses financements.

Ainsi, depuis une dizaine d’années, les sociétés 3F sont totalement impliquées dans l’accompagnement vers l’emploi des jeunes ou des personnes en insertion, conformément à la politique portée par la Région.

Aujourd’hui, les sociétés 3F affirment leur soutien aux valeurs de la République, au travers de la signature de la **Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité,** adoptée le 9 mars 2017 et modifiée le 21 novembre 2018.

Lire la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité

Région îledeFrance